

COMITÉ D'ENTENTE DES GRANDS INVALIDES DE GUERRE Élargi

SECRETARIAT 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS
E-mail : ebonimond@gueules-cassees.asso.fr

FEDERATION DES AMPUTES DE GUERRE DE FRANCE

74, BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS

FONDATION DES AVEUGLES DE GUERRE

20, RUE D'AGUESSEAU - 75008 PARIS

UNION DES BLESSES DE LA FACE ET DE LA TETE "GUEULES CASSEES "

20, RUE D'AGUESSEAU - 75008 PARIS

FEDERATION NATIONALE DES BLESSES MULTIPLES ET IMPOTENTS DE GUERRE

10, RUE LANCRY - 75010 PARIS

ASSOCIATION DES MUTILES DE GUERRE DES YEUX ET DES OREILLES

29, RUE GUILLAUME TELL - 75017 PARIS
PARIS

ASSOCIATION NATIONALE DES PLUS GRANDS INVALIDES DE GUERRE

13, AVENUE DE LA MOTTE PICQUET - 75007

ASSOCIATION DES BLESSES MEDULLAIRES TITULAIRES DE L'ARTICLE L115

RESIDENCE « LE FONTAINEBLEAU » - 11 RUE PAUL GUIGOU – 06400 CANNES

FONDATION DES « GUEULES CASSEES »

20, RUE D'AGUESSEAU - 75008 PARIS

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

18 RUE DE VEZELAY - 75008 PARIS
PARIS

ASSOCIATION DE SOUTIEN A L'ARMEE FRANÇAISE

18 RUE DE VEZELAY - 75008

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Nos réf. : BdLP/EB - 190516

Paris, le 19 mai 2016.

Monsieur le Président de la République,

Non, contrairement à ce qu'a écrit monsieur le secrétaire d'État, ce n'est en rien par un « déferlement de haine, d'injures et de menaces » qu'elles condamnent en tout état de cause, que les associations du monde combattant signataires de la présente, qui répond au communiqué publié le 13 mai 2016, ont marqué leur ferme réprobation à la tenue d'un concert animé par le rappeur Black M à Verdun le 29 mai prochain.

A nos yeux de combattants au service de la France, un tel spectacle, un tel jour et en un tel lieu, constituerait une insupportable injure à la mémoire des centaines de milliers d'hommes, quelle que soit leur nationalité, leur origine, leur confession, qui ont souffert, versé leur sang, sont morts, sur cette terre de la Meuse.

Nos associations, totalement apolitiques et non confessionnelles, s'élèvent avec vigueur contre tous les rapprochements, amalgames, insinuations et sous-entendus tendant à faire croire à quelque unité de vue avec quelque organisme que ce soit, étranger au monde combattant.

Nous qui avons combattu pour la France, et bien souvent versé notre sang pour elle, nous respectons la Mémoire du « Combattant de Verdun » et nous n'acceptons pas qu'elle soit dégradée et salie.

Nous avons donc pris acte de l'annulation de ce concert sans autre commentaire, avant de lire le communiqué qui exprime la « colère » du secrétaire d'État. Il y est souligné que « la liberté d'expression » est un « droit fondamental ». Devons-nous comprendre que le monde combattant ne pourrait pas l'exercer sereinement ?

Il y est également rappelé très justement que « c'est pour les valeurs de la République que nos soldats, venus de toutes les origines sociales, de tous les continents, de toutes les religions, et jeunes pour l'immense majorité d'entre eux, ont combattu et sont morts voilà cent ans à Verdun ». Ce sont précisément ces vérités qui ont suscité notre absolu refus de la tenue ce soir-là, dans cette ville martyre, d'un concert animé par un chanteur aux antécédents bien connus.

Monsieur le secrétaire d'État a jugé la demande d'annulation de ce concert « *indigne de l'hommage solennel que la Nation tout entière rend, en cette année du centenaire de la bataille de Verdun, aux combattants de toutes conditions et de toutes origines qui sont morts pour la France* ». Nous estimons très exactement le contraire. Et nous comprenons mal, dans cette démocratie dont vous êtes le garant, que notre ministre de tutelle traite par un tel mépris, marqué de colère, l'expression des convictions d'anciens combattants et victimes de guerre, placés sous son autorité politique.

Je vous prie de croire, en l'expression de ma très haute considération.

*André-Jean MERCORELLI,
Secrétaire général du CE-GIG Elargi.*